

CONSTATATIONS

PROTOCOLE SANITAIRE GUIDE RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES	CONSTATATIONS	
	OUI	NON

Maintien de la distanciation sociale (respect d'une distance de 1m entre les personnes dans tous les contextes)		
à l'arrivée dans l'école		
aux abords de l'école		
pendant les récréations		
dans la circulation au sein de l'école (couloirs, préaux)		
pendant la restauration scolaire		
en classe		
dans les sanitaires		
SANITAIRES : Lavage des mains (avant entrée en classe, après récréations, avant et après les repas, avant et après passage aux toilettes, après avoir toussé, après s'être mouché, après avoir éternué...)		
Lavage des mains avant entrée en classe		
Lavage des mains après récréation		
Lavage des mains avant le repas		
Lavage des mains après le repas		
Lavage des mains avant et après le passage aux toilettes		
Lavage des mains après avoir toussé, s'être mouché, avoir éternué		
présence de savon liquide et réapprovisionnement		
présence de papier toilettes et réapprovisionnement		
présence de serviettes en papier jetables et veiller à son réapprovisionnement (pas de torchon ou serviette en tissu)		
aération des sanitaires le matin avant arrivée des élèves, pendant les récréation, pendant le déjeuner, après la classe- 10 min minimum à chaque fois		
possibilité de superviser le lavage des mains		
Port du masque obligatoire dans les situations où les règles de distanciation ne peuvent être respectées		
2 masques par jour / enseignant - fournis par l'Education Nationale		
masques pour ATSEM, agents d'entretien, personnels cantine, garderie - fournis par les collectivités territoriales		
2 masques par jour / AESH- fournis par l'Education Nationale		
masques pour élèves élémentaires (facultatifs) - si les élèves le souhaitent ou si avis du médecin référent- fournis par l'Education Nationale		
Nettoyage des locaux		
avant le 11 mai		
Nettoyage avant ouverture des locaux non utilisés depuis 5 jours - (nettoyage habituel)		
nettoyage des systèmes d'aération et climatisation		

canalisations d'eau chaude et au froide purgées		
réservoirs d'eau naturelle (eau de pluie) vidés et asséchés		
Nettoyage et désinfection avant ouverture des locaux utilisés même partiellement depuis moins de 5 jours (nettoyage approfondi)		
à partir du 11 mai		
Nettoyage et désinfection des sols au minimum 1 fois par jour		
Nettoyage et/ou désinfection plusieurs fois par jour :		
- des sanitaires (lavabos, toilettes, robinets, chasse d'eau, interrupteurs ...)		
- points de contact (poignées de porte et rampes d'escaliers, interrupteurs ...)		
- matériel pédagogique et objets manipulés par les élèves		
- tables, chaises, matériel si des groupes d'élèves se succèdent dans la même pièce (y compris cantine)		
Nettoyage-désinfection en dehors de la présence des élèves		
Mise à disposition de lingettes désinfectantes		
poubelles vidées tous les jours		
Nettoyage des poubelles tous les jours		
Changer le linge ou draps dès que souillés (en maternelle)		
Formation, information et communication des personnels, des parents, des élèves		
formation aux gestes barrières, règles de distanciation et port du masque en appui avec le personnel médical de l'EN		
information des parents		
information des élèves		
Accueil des élèves		
possibilité de filtrer les arrivées et flux de personnes (proscrire l'entrée dans l'établissement à toute personne externe à l'école)		
mise à disposition de gel hydroalcoolique pour enseignant accueillant		
sens prioritaire de passage ou entrée /sortie distinctes		
balisage pour maintenir la distanciation sociale (rubalise, marquage au sol, barrières..)		
signalétique simple et facile à comprendre		
Maintenir les portes ouvertes pour limiter les points de contact		
Salle de classe		
respect de 4m2 par élève (exceptés ceux contre un mur ou un meuble)		
groupe d'élèves stables (groupes de même élève)		
pas de tables en face à face		
le mobilier ou matériel non utilisable neutralisés (proscrire tout matériel manipulable à plusieurs (ex : "coins" en maternelle)		
possibilité de limiter les déplacements		
port du masque par les personnels si les règles de distanciation ne sont pas possibles -		
port du masque obligatoire en maternelle		
aération des locaux le matin avant arrivée des élèves, pendant les récréation, pendant le déjeuner, après la classe - 15min minimum à chaque fois		
salles de sieste adaptées à la distanciation sociale		

pas d'échange d'objets personnels		
matériels pédagogiques désinfectés		
Récréations		
temps de récréation échelonnés		
respect de la distanciation sociale entre élèves		
port du masque par les adultes		
proscrire jeux de contact, ballons, jeux extérieurs, structures collectives, jeux collectifs (ou assurer une désinfection après chaque utilisation)		
Activités physiques		
tenue portée par les élèves sans avoir à se changer et pouvoir être autonome dans le déshabillage/habillage		
pas de sports collectifs avec ballons, sports de contact, matériel collectif (ou désinfecté)		
Gestion cas covid		
pièce dédiée sous la surveillance d'un adulte		
élève isolé du groupe avec un masque		